

Accord régional de salaire
CCN des ETAM du bâtiment

Région CORSE
Entreprises jusqu'à 10 salariés et de plus de 10 salariés

En application du Titre III de la Convention Collective Nationale des Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise du Bâtiment du 12 juillet 2006, étendue par arrêté ministériel du 5 juin 2007, et de l'Accord Collectif National du 26 septembre 2007 relatif à la classification des emplois des ETAM du Bâtiment, les organisations d'employeurs et de salariés du Bâtiment, adhérentes aux organisations d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national, se sont réunies et ont trouvé un accord sur le barème de salaires minimaux des ETAM du Bâtiment de la région Corse.

Article 1^{er}

Pour la région Corse, les parties signataires du présent accord prenant en compte l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ont fixé le barème des salaires mensuels minimaux des ETAM du Bâtiment comme indiqué dans les tableaux ci-après :

Dans les départements de Corse du Sud et de Haute-Corse, le barème des salaires mensuels minimaux des ETAM du Bâtiment de la région Corse est fixé, pour un horaire collectif de 35 heures par semaine ou 35 heures en moyenne sur l'année, comme suit :

à compter du 1^{er} avril 2026

Niveau A	1 827.10 €
Niveau B	1 870.60 €
Niveau C	1 957.61 €
Niveau D	2 117.12 €
Niveau E	2 328.77 €
Niveau F	2 655.83 €
Niveau G	2 959.16 €
Niveau H	3 231.05 €

Article 2

Compte tenu de la structure des entreprises de la branche, il n'est pas nécessaire de prévoir de stipulation spécifique pour les entreprises employant moins de 50 salariés.

Article 3

Conformément au Code du travail, le présent accord sera déposé à la Direction Générale du Travail et remis au Secrétariat-Greffe du Conseil de Prud'hommes d'Ajaccio.

Article 4

Les parties signataires demandent l'extension du présent accord au Ministre du Travail.

Fait à Ajaccio, le 15 décembre 2025, en 15 exemplaires

Signataires :

Fédération du BTP de Corse du Sud

Fédération du BTP de Haute-Corse

CAPEB de Corse du Sud

CAPEB de Haute-Corse

L'Union Régionale Force Ouvrière

L'Union Régionale de la C.F.D.T